

14 mar 2013 -16:50

Appartient à Conseil des ministres du 14 mars 2013

Statut des membres du comité de direction et des assesseurs de l'Autorité belge de la concurrence

Sur proposition du ministre de l'Economie et des Consommateurs Johan Vande Lanotte, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le statut des membres du comité de direction et des assesseurs de l'Autorité belge de la concurrence.

Le projet s'inspire largement du statut, de la rémunération et des devoirs du président et des membres du conseil de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT), en y apportant toutefois quelques précisions spécifiques.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Johan Vande Lanotte, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
[http:// www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be)